

## PROGRAMME DE FORMATION

### Les groupes de parole

#### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

#### Durée

5.00 jour(s)  
35:00 heures

#### Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif ainsi que des collectivités et des divers services ayant en charge des enfants, des adolescents ou des adultes en institutions.

#### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

#### Objectifs de la formation

Mettre en oeuvre une technique de réunion de libre parole, au sein d'institutions sociales et soignantes.

Mesurer l'efficacité des groupes de parole auprès des résidents (enfants, adolescents, adultes).

#### Programme

Approche théorique des groupes et de la groupalité :

- Intégration et différenciation en groupe.
- Influence et changement en groupe.
- Les liens affectifs et émotionnels dans les groupes.
- La communication et ses modalités en groupe.

Conduire des groupes :

- Les différentes fonctions et tâches du conducteur de groupe.
- Enjeux et modalités de la conduite de groupe en fonction du type de groupe proposé.

Evolution des conceptions sur la vie de groupe, sa dynamique et ses modalités d'accompagnement :

- Approche psychodynamique de la vie psychique du groupe, de ses participants et de son/ses conducteur(s).
- L'émotionnalité groupale (Bion).
- La vie inconsciente des groupes (Kaës, Anzieu).

Groupe de parole et groupe à médiation : parentés et différences des dispositifs et cadres. Enjeux de la parole médiatisée ou non. Inscription institutionnelle des groupes.

### Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de cas. Mises en situation. Échanges. "

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.